



## Lettre ouverte à la Direction Générale et à la Direction de l'ENFiP des élus des Contrôleurs Stagiaires

**D**ans son message du 27 avril diffusé sur Ulysse, le Directeur Général Jérôme FOURNEL a indiqué que : « *les formations pratiques et probatoires, difficiles dans ce contexte de reprise seront reportées* ».

Nous avons appris, le jeudi 30 avril, qu'en application de cette décision, l'installation de nos collègues inspecteurs stagiaires dans leur direction d'affectation définitive est repoussée au 8 juin (au lieu du 18 mai prévu initialement) tandis que les contrôleurs ne bénéficient pas de ce report.

Pour l'intersyndicale, nous estimons que notre affectation définitive doit être repoussée au 8 juin 2020.

Vu la crise sanitaire actuelle, les difficultés rencontrées sont les mêmes pour tous. En effet, la pandémie a de nombreuses répercussions sur notre prise de poste.

Les mesures de confinement imposées par le gouvernement depuis le 17/03 n'ont pas permis pour nombre d'entre nous de rechercher un logement sur nos lieux d'affectation. Précisons que si le lieu d'affectation est connu depuis septembre 2019, vous comprendrez qu'il n'était pas envisageable de rechercher (et donc de louer) un logement plusieurs mois à l'avance. Aucun contrôleur stagiaire n'est en situation d'assumer les frais d'au moins deux logements jusqu'à la fin de la formation. Par conséquent, les contrôleurs devant prendre un nouveau logement attendaient les mois de mars et d'avril pour faire leurs recherches, qui n'ont pu être faites du fait du confinement.

De plus, même à compter du 11 mai (date du dé-confinement progressif annoncé par le gouvernement), il n'est pas certain que la recherche d'un logement soit plus aisée. Certaines agences immobilières seront encore fermées et les rendez-vous avec les propriétaires seront toujours aussi difficiles à obtenir. Ainsi, une prise de poste le 18 mai, une semaine seulement après le début du dé-confinement, rend la situation très stressante pour les contrôleurs devant chercher un logement.

Nous tenons aussi à souligner que les stagiaires ayant déjà un logement sont tout de même confrontés à des difficultés inhérentes à cette crise sanitaire. En effet, les déplacements de plus de 100

kilomètres ne sont possibles que pour des motifs impérieux qui restent à préciser par le Gouvernement. Les locations de camions de déménagements pour les retours entre les résidences rattachées aux ENFiP et nos domiciles sont complexes, certaines enseignes ont fermé ce service, les autres sont saturés. L'offre de transport est aussi considérablement réduite.

L'incertitude grandissante autour de la réouverture des établissements scolaires ainsi que la problématique de la garde d'enfant nous inquiète aussi particulièrement.

D'autre part, la plupart des collègues dans les services sont en télétravail ce qui rendra nécessairement compliqué leur rôle de tuteur auprès des stagiaires.

Comment vont-ils pouvoir gérer le retour dans les services à partir du 11 mai 2020 alors que les conditions de reprise ne sont pas encore connues et s'occuper de l'arrivée des Contrôleurs Stagiaires tout en respectant les règles de distanciation (distance, gestes barrières) ?

Ce décalage pourrait permettre un complément de formation sur métier par le biais de la mise à disposition de ressources à distance (@-formation). L'objectif étant par ailleurs une prise de poste dans les meilleures conditions possibles vu le contexte pandémique.

A l'heure actuelle, pour faire face à ces difficultés multiples, des consignes ont été données aux directions départementales d'étudier les situations individuellement. Nous dénonçons cette directive qui risque d'entraîner des inégalités de traitement suivant les directions. Certaines décideront peut-être de mettre des collègues concernés par des problématiques de logement en autorisation spéciale d'absence pendant que d'autres décideront de demander de poser des congés.

Par conséquent, nous souhaitons vous demander, en équité, le décalage de l'entrée en stage des contrôleurs stagiaires au 8 juin, comme pour les inspecteurs.

En cette période particulière, nous espérons que vous ferez droit à cette demande dont l'unique objectif est d'améliorer les conditions de prise de poste des contrôleurs.

### Les élus des Contrôleurs Stagiaires promo 2019-2020

#### Titulaires :

Williams TOUNSI (Solidaires Finances Publiques)  
Claude Estelle BISSINGOU (Solidaires Finances Publiques)  
Céline MAUGY (Solidaires Finances Publiques)  
Jérémy ADAM (Solidaires Finances Publiques)  
Clément LEBLOND (CGT Finances Publiques)  
Leila CLIRIE (CGT Finances Publiques)  
Michel RONFET (F.O.- DGFIP)  
Christophe BACQUET (CFDT CFTC)

#### Suppléants :

Béatrice RENIA LEVALOIS (Solidaires Finances Publiques)  
Rudy PARENT (Solidaires Finances Publiques)  
Audrey DELEPINE (Solidaires Finances Publiques)  
William ISAAC (Solidaires Finances Publiques)  
Loïc SOUCHE (CGT Finances Publiques)  
Caroline COUSIN DEVROE (CGT Finances Publiques)  
Camille JANIN (F.O.- DGFIP)  
Tanguy SINGLA (CFDT CFTC)

